



La Route du BEAUJOLAIS

3^{ème} Edition - de Ronno à Claveisolles

3 et 4 juin 2017
Rallye équestre Attelages

 : chevauxdetraitdurhone@laposte.net
 : www.traitdurhone.fr
 : [laroutedubeaujolais](https://www.facebook.com/laoutedubeaujolais)



Avec le soutien de :
Patrice VERCHÈRE,
Député du Rhône.

BULLETIN D'INSCRIPTION DES ATTELAGES A LA ROUTE DU BEAUJOLAIS LES 3 ET 4 JUIN 2017
SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DU DOSSIER PAR LES ORGANISATEURS



1- RESPONSABLE DU GROUPE

NOM et PRÉNOM :	VETERINAIRE SANITAIRE REFERENT :
ADRESSE POSTALE :	NOM :
ADRESSE MAIL :	TELEPHONE :
TELEPHONE PORTABLE :	

2- PARTICIPANTS (cocher les cases) : port du casque (ou bombe) fortement conseillé

NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE	MENEUR	ACCOMPAGNANT	PHOTO. LICENCE JOINTE
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3- CHEVAUX (cocher les cases) : PHOTOCOPIES DEMANDÉES * → carte et page vaccination à jour

NOM DU CHEVAL	N° SIRE	DATE VACCINATION	PHOTOCOPIES * EXIGÉES JOINTES	PADDOCKS	
				INDIVIDUEL	PAR NOMBRE DE :
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

4- INSCRIPTION (ENVOI PAR COURRIER OBLIGATOIREMENT)

INSCRIPTION	NB DE PERSONNES	TARIF	TOTAL
Participants : Randonnée + repas		x 80 euros	
Couchage en dortoir		X 20 euros	
Couchage en tente		inclus	
Total			

Comprend l'engagement, le pique-nique du samedi midi, les repas du samedi soir et du dimanche midi, les mâchons lors des pauses, le pot d'accueil, le foin du samedi soir pour les chevaux- Pour rappel, une bouteille de vin est incluse le samedi soir, les autres bouteilles sont en supplément.

Soirée animation et découverte des vins du Beaujolais par deux jeunes viticulteurs
(possibilité d'en acheter)

Rappel : pas d'accueil le vendredi soir. Il est possible de loger les chevaux sur Chaveissolles en utilisant les parcs pré-montés pour la randonnée. Le logement des participants est autonome. Il faudra rejoindre le lieu de départ le samedi matin qui se trouve sur ROMBO.



Si j'arrive en autonomie le vendredi 02/06/17 je coche cette case

LE DOSSIER COMPLET **VERSION PAPIER** EST A RETOURNER A : Régine DEHAN – le crêt – 69620 CHAMELET

Aucun dossier transmis par voie numérique ne sera pris en compte

Demande de renseignements complémentaires sur chevauxdetraitdurhone@laposte.net – noter en objet : RDB INSCRIPTIONS

Je soussigné,....., responsable du groupe, déclare certifier sincères et véritables toutes les déclarations ci-dessus. Je dégage le Syndicat des Chevaux de Trait du Rhône de toutes responsabilités en cas d'accident et de falsification pour fausses déclarations (licence, assurance, vaccination) .

JE JOINS AU DOSSIER :

- La fiche technique signée
- L'autorisation d'utilisation de l'image personnelle signée
- La photocopie du carnet de vaccination pour chaque cheval
- le règlement intérieur signé
- La photocopie de ma RCPE ou de ma licence à jour
- le chèque pour l'inscription

FICHE TECHNIQUE A SIGNER ET A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION



Le couchage du samedi soir est assuré dans un internat; il est à noter qu'il s'agit de dortoirs, de 3 à 4 lits d'une personne, sans porte entre les chambres. Les sanitaires sont non collectifs.

Les chambres sont attribuées en priorité en équipes mentionnées sur les bulletins d'inscription, mais il est possible d'être dans la même chambre qu'une personne qui n'appartient pas à l'équipe.

Si ce mode de couchage ne convient pas, l'association met à la disposition des adresses de gîtes sur le village ou à proximité, mais ne s'occupe ni des réservations, ni des voyages pour s'y rendre ou revenir. Un terrain est mis à disposition pour y installer des tentes (gratuitement). La réservation et le règlement se feront directement auprès des gîtes.

VENDREDI 2 JUIN 2017

- Pas d'accueil le vendredi soir. Il est possible de loger les chevaux sur Claveisolles en utilisant les parcs pré-montés pour la randonnée (prévoir l'alimentation). Le logement des participants est autonome. Il faudra rejoindre le lieu de départ le samedi matin qui se trouve sur RONNO.

MATERIEL A PRENDRE

- Duvet + oreiller + drap housse. Pour tous les participants, prévoir une lampe torche, des vêtements chauds car la randonnée est en moyenne montagne.
- chaussons pour le soir, pour l'accès au dortoir et au réfectoire du petit déjeuner (l'entrée se fera dans une pièce où les chaussures seront obligatoirement déposées)
- Casque ou bombe : ils sont fortement conseillés. Le Syndicat décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Affaires personnelles (hygiène, vêtements de rechange etc...) prévues pour le samedi soir ou/et le lendemain : elles seront transportées par navette et vous seront remises à l'étape du samedi soir, puis rapportées sur Ronno le dimanche.
- Les carnets de vaccinations pour les chevaux, la RCPE à jour ou la licence

CHEVAUX LORS DU PARCOURS ET DE L'ETAPE DU SAMEDI SOIR

- Durant le parcours et l'arrivée :
 - de l'eau est prévue lors des pauses dégustations : afin d'éviter toute contamination, il sera obligatoire de prendre de l'eau avec un seau mis à disposition (mais à laisser sur place !). Il sera formellement interdit de faire boire son cheval directement dans les bacs d'eau.
- Le soir :
 - A l'arrivée, le responsable des paddocks vous indiquera où parquer vos chevaux dans l'enclos pré-monté et qui vous sera attribué en fonction de votre choix sur le bulletin d'inscription.
 - Du foin sera à disposition, les compléments alimentaires restant à votre charge.
 - Les harnais resteront sur les calèches parquées à l'arrivée, ou seront portés par vos soins dans un préau fermant à clés, à proximité du bâtiment.

ITINERAIRE

- Les itinéraires ont été reconnus et balisés par l'organisation de la Route Du Beaujolais. Il s'agit d'une randonnée sportive. Vos chevaux devront être entraînés et en bonne condition physique.
- Un briefing sera assuré avant chaque départ à 8h00. Le Syndicat des Chevaux de Trait du Rhône étant engagé dans une démarche éco-responsable, aucune carte papier ne sera distribuée. Nous vous conseillons d'être présents lors de ce RDV.

VETERINAIRE – MARECHAL-FERRANT

- Nous fournissons une fiche de sécurité réunissant:
 - les coordonnées du vétérinaire et du maréchal-ferrant de garde, leurs services sont à votre charge et seront à acquitter sur place.
 - les coordonnées d'un responsable de l'organisation

Ces informations seront dans l'enveloppe fournie le jour du départ le samedi matin

REPAS

Les repas sont assurés par un traiteur

- Samedi midi : pique-nique (eau incluse), vin en supplément
- Samedi soir : repas de gala, animation, vin compris, (1 bouteille pour 4)
- Dimanche matin : petit-déjeuner au réfectoire dans le bâtiment de l'internat
- Dimanche midi : repas chaud dans les bois lors de la pause, vin en supplément

Des mâchons-dégustations seront proposés lors du parcours, et vos papilles seront mises à contribution lors d'un concours (questionnaire inséré dans l'enveloppe remise le samedi lors du départ)

Les personnes suivant un régime particulier, ou étant allergiques à certains produits, devront prendre leurs précautions et dispositions, il n'est rien prévu par l'association.

Lu et approuvé par le meneur de l'attelage, responsable de l'équipage

(manuscrit)

Nom, Date et signature

FICHE TECHNIQUE A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

RÈGLEMENT INTÉRIEUR A SIGNER ET A RETOURNER AVEC LE BULLETIN D'INSCRIPTION

(À lire par tout participant inscrit)



Toute personne inscrite à la Route du Beaujolais déclare avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et accepte de s'y conformer.

La Route Du Beaujolais est une randonnée sans esprit de compétition, qui doit s'accomplir dans le respect du cheval, de l'environnement, de la propriété privée, des promeneurs et bien sûr des autres participants. C'est un moment de détente, et pour le confort de tous, les harnais à grelots ne sont pas autorisés.

ARTICLE 1 : DOSSIER D'INSCRIPTION

Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet. Le Syndicat des Chevaux de Trait du Rhône se réserve le droit de refuser un dossier d'inscription.

ARTICLE 2 : ACCUEIL SAMEDI 3 JUIN 2017

L'accueil du vendredi soir n'est pas assuré. L'arrivée devra être entièrement autonome.

L'accueil officiel des participants aura lieu le samedi matin à partir de 7H00 ; le premier départ aura lieu à 9 h, un départ toutes les 3 minutes, selon les consignes du responsable de l'association.

A cette occasion, il sera remis à chaque responsable d'équipe une enveloppe contenant :

- Les numéros d'urgence (vétérinaire, maréchal-ferrant, responsables de l'organisation)
- Le questionnaire à remplir pour les épreuves durant le parcours, et à remettre au responsable de paddocks lors de l'étape du samedi soir
- Un bracelet par inscrit, donnant accès aux repas et/ou au couchage
- Les consignes pour le couchage du samedi soir
- Les participants devront être en possession, pour contrôle éventuel avant le départ, des carnets de vaccinations pour les chevaux, de la RCPE ou de la licence à jour.

ARTICLE 3 : INSCRIPTION ET ANNULATION

L'abandon en début ou en cours de parcours, pour quelque raison que ce soit, ne donne droit à aucun remboursement.

ARTICLE 4 : ASSURANCE – RESPONSABILITE - VACCINS

- Vaccinations : la photocopie de la page à jour des vaccins doit être jointe au dossier d'inscription
- La bombe (ou le casque) est fortement recommandée pour toutes les personnes sur la calèche
L'association est déchargée de toute responsabilité en cas d'accident sans port de casque ou de bombe
- Assurance : la photocopie de la RCPE à jour doit être jointe au dossier d'inscription ou la licence FFE

ARTICLE 5 : JEUNES RANDONNEURS

Les jeunes randonneurs mineurs doivent être accompagnés par un adulte responsable.

ARTICLE 6 : ENVIRONNEMENT

Le Syndicat des Chevaux de Trait du Rhône étant très actif dans sa démarche éco-responsable, les randonneurs devront respecter les lieux lors des traversées de sites (déchets, papiers ...) et sur les lieux de pause.

Le Syndicat des Chevaux de Trait du Rhône demande que les randonneurs ne sortent pas des sentiers balisés et vous remercie d'être son partenaire dans son action de protection de la nature.

ARTICLE 7 : IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS

Chaque participant se verra remettre un bracelet qu'il devra conserver les 2 jours afin de permettre l'accès aux dégustations, repas et nuitée.

ARTICLE 8 : REPAS

Les personnes suivant un régime particulier devront prendre leurs dispositions.

ARTICLE 9 : TRAITEMENT DES ANIMAUX ET COMPORTEMENT DES EQUIPAGES

- Le bien-être des animaux est une des priorités du Syndicat des Chevaux de Trait du Rhône et est la base de la Route Du Beaujolais. Ainsi, tout mauvais traitement envers un animal (cheval, chien ...) pourra donner lieu à l'exclusion immédiate de la randonnée sans remboursement et/ou compensation financière
- Chiens accompagnants
 - les chiens sont autorisés mais restent sous la responsabilité de leurs propriétaires, notamment en cas d'accident causé à un tiers. Pour le confort des randonneurs, chacun doit faire en sorte qu'ils ne gênent pas les autres participants
 - Les chiens ne sont autorisés ni dans le lieu de repas du samedi soir, ni dans l'internat (chambres, réfectoire...) et devront donc rester dehors.

ARTICLE 10 : DROIT A L'IMAGE

Le Syndicat des Chevaux de Trait du Rhône est propriétaire des photos, films ou tout autre support et pourra les utiliser à des fins publicitaires, sur l'ensemble des réseaux qu'il utilise, sans compensation de quelque ordre que ce soit (financier ...)

Il est demandé de renvoyer à cet effet l'accord d'utilisation d'images personnelles en le joignant au dossier d'inscription. Sans opposition spécifique, les images seront utilisées.

ARTICLE 11 : ITINERAIRE

L'association se réserve le droit de modifier le parcours ainsi que le programme si les conditions l'y obligent et se dégage de toutes indemnités envers le participant

Lu et approuvé, manuscrit par le responsable d'équipage

Nom, Date et Signature :

REGLEMENT INTERIEUR A JOINDRE AU BULLETIN D'INSCRIPTION

DROIT A L'IMAGE
ACCORD D'UTILISATION DES IMAGES PERSONNELLES POUR LES PARTICIPANTS
(A reproduire de manière manuscrite dans le cadre ci-dessous)



« Je soussigné, (nom et prénom) atteste par la présente, donner l'autorisation aux organisateurs de La Route Du Beaujolais, d'utiliser à des fins publicitaires et/ou de promotion, les images (photographies, vidéos etc...) prises sur l'itinéraire, lors des pauses ou de la soirée, me concernant et concernant toutes personnes majeures ou mineures qui sont à cette occasion sous mon autorité :

- Nom et prénom :
- Nom et prénom :
- Nom et prénom :

Conformément à la loi en vigueur, je reconnais donner l'autorisation à l'organisateur pour une utilisation libre de droits de ces images dans la presse, internet, ainsi que pour tous les supports médiatiques ou réseaux sociaux existants ou à venir. »

J'AUTORISE (recopier le texte ci-dessous)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

OU

JE N'AUTORISE PAS L'UTILISATION DES IMAGES POUR LES PERSONNES CI-DESSUS NOMMEES

Lu et approuvé,

Nom, Date et signature,